



PROJET

Contrat de réciprocité
entre la Commune de Lannemezan, la Communauté de
Communes du
Plateau de Lannemezan et Toulouse Métropole

Contrat de réciprocité entre la Commune de Lannemezan, la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan et Toulouse Métropole

1) La nécessaire alliance des territoires

Toulouse Métropole s'est résolument engagée, depuis quelques années, dans une dynamique de coopération interterritoriale : avec Montpellier Méditerranée Métropole, sa métropole occitane sœur, dans le cadre de contrats de réciprocité mis en œuvre respectivement et successivement avec le pays des portes de Gascogne, la communauté de communes cœur et coteaux Comminges, le pays de l'Armagnac, les intercommunalités du nord toulousain, des intercommunalités ariégeoises, dans le cadre d'accords bilatéraux avec des agglomérations occitanes dont Tarbes-Lourdes Pyrénées et le Grand Narbonne ou, multilatéraux, avec son réseau de villes et d'intercommunalités intégrées au Dialogue Métropolitain de Toulouse. Un accord spécifique a également été établi, début 2025, avec le département des Hautes-Pyrénées.

Ces alliances, coopérations et ententes entre les territoires sont particulièrement opportunes en Occitanie, dans une région aussi vaste que la Belgique et composée de territoires urbains, péri-urbains ou ruraux, de plaine, de montagne ou littoraux, aux formidables atouts. Ceux-ci permettent, dans un objectif de développement local et régional équilibré et durable, l'expression et la mise en œuvre de fortes complémentarités entre les territoires, supports potentiels d'une transition écologique intégrée.

De telles alliances sont d'autant plus importantes en ces temps de crise politique, écologique et sociale, qu'elles révèlent les nécessaires solidarités horizontales à engager pour enrayer les potentielles fractures territoriales. Facteur d'efficacité des politiques publiques, elles participent ainsi, en complément des politiques d'aménagement du territoire, à la cohésion sociale régionale et à celle du pays.

C'est dans ce contexte que la Commune de Lannemezan, la Communauté de Communes du plateau de Lannemezan et Toulouse Métropole expriment, par le présent contrat, leur volonté de créer un espace d'échanges et un mode de coopération nouveau et original entre leurs institutions et territoires.

Pour le territoire de Lannemezan, située sur l'axe Bayonne/Toulouse/Narbonne, importante porte d'entrée sur les Pyrénées, il s'agit de partager, innover et mettre en œuvre des complémentarités fortes avec la métropole toulousaine qui s'inscrivent pleinement dans les orientations stratégiques de son projet de territoire arrêté, après un important travail collectif, en 2022. Celui-ci s'appuie notamment sur :

- la poursuite du développement de l'emploi par l'attractivité économique, notamment industrielle,
- le renforcement de la dynamique globale grâce aux loisirs et au tourisme,

- l'intégration de ces enjeux dans un axe transverse, fondamental et non optionnel, de « transition verte ».

Cette alliance avec le territoire métropolitain toulousain participe également à renforcer son ancrage régional en lien et en interaction forte et cohérente avec son agglomération voisine Tarbes-Lourdes-Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, collectivités déjà engagées dans un dialogue et un partenariat actif avec Toulouse Métropole.

Pour Toulouse Métropole, à la dynamique économique et démographique toujours confirmée, il s'agit de poursuivre son engagement politique et stratégique, initié dès 2017, en faveur d'un développement équilibré du territoire midi-pyrénéen et occitan.

Face aux enjeux liés au dérèglement climatique et aux nécessaires politiques de résilience à conduire, il s'agit particulièrement d'affirmer que la transition du territoire métropolitain ne pourra réussir sans transition avec et entre les territoires. Tout l'enjeu de ces coopérations est ainsi de réinscrire la métropole toulousaine dans un système territorial plus large, support de transactions de proximité et de nouvelles solidarités.

2) Des orientations stratégiques partagées et un plan d'action

Les orientations et actions liées à ce partenariat entre les trois institutions et territoires portent sur 3 thématiques déclinées, dans les fiches opérationnelles annexées, en une série d'actions communes à mettre en œuvre dans les prochaines années.

Ces coopérations s'exprimeront notamment au titre de stratégies et actions communes engagées dans les domaines :

- du développement et du partage de la croissance économique. La tradition industrielle du Plateau de Lannemezan – notamment en développement de la filière hydrogène - peut constituer un formidable vecteur d'échanges et de valorisation réciproque,
- des loisirs et de l'activité touristique, au bénéfice notamment d'une clientèle métropolitaine,
- dans le partage d'ingénierie, notamment en termes de production de l'offre de logements, de politiques de transition environnementale et énergétique, d'affaires juridiques...

3) Un dialogue permanent, le goût pour l'expérimentation, une gouvernance dédiée.

Le présent contrat de partenariat constitue une feuille de route stratégique et opérationnelle partagée par des institutions signataires au bénéfice de leur propre territoire comme au profit de l'ensemble de la dynamique locale et régionale.

S'appuyant sur des approches pragmatiques et des actions communes concrètes, cette alliance pourra permettre l'expression, chaque fois que possible ou souhaitée,

de positions et de dires communs en appui aux politiques nationale ou régionale mises en œuvre (CRTE, SRADDET...).

Ce partenariat pourra être opportunément le support de l'engagement d'expérimentations innovantes en termes de politiques publiques.

Pour être efficace, cette alliance interterritoriale, à la fois stratégique et opérationnelle, nécessite la mise en place d'un pilotage opérationnel susceptible d'animer la dynamique sur la durée et de susciter des effets d'entraînement.

Le pilotage et l'animation reposent notamment sur les modalités suivantes :

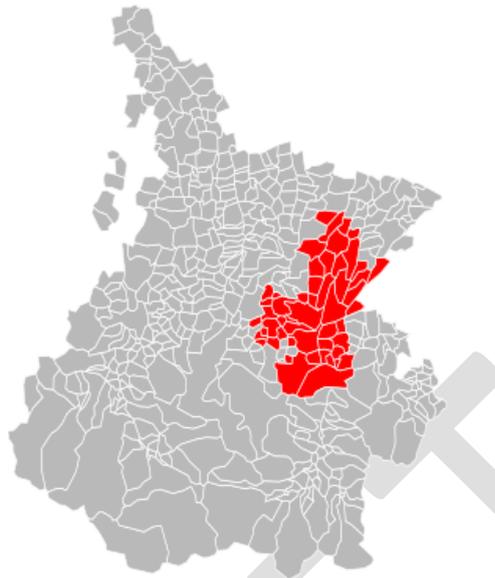
- rencontre annuelle entre les deux présidents ou leurs représentants ;
- échanges réguliers entre les élus et les référents techniques en charge des thématiques communes ; réunions semestrielles entre les référents techniques afin de réaliser la mise en œuvre des opérations et en assurer le suivi.

Les actions engagées au titre de ce partenariat pourront associer, en tant que de besoin et dans une logique cohérence territoriale et/ou de plus-value opérationnelle, l'Etat, la Région Occitanie, le département des Hautes-Pyrénées et Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

A Lannemezan, le

PROJET

Fiche d'identité synthétique du territoire



Périmètre de la CCPL au sein du Département des Hautes Pyrénées

Un territoire bien desservi

La Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan (CCPL), créée en janvier 2017, regroupe 57 communes et comprend une population de 17 665 habitants en 2021. C'est un territoire où il fait bon vivre, face aux Pyrénées, tout proche de stations touristiques et thermales. Le territoire peut être qualifié de carrefour avec un accès direct à l'Espagne avec le tunnel d'Aragnouet Bielsa, un raccordement direct à l'autoroute A64 avec deux échangeurs, des accès par voie ferrée et de sites embranchés fer et une proximité avec 3 aéroports internationaux.

Il est constitué d'un pôle de centralité : Lannemezan, et de 3 pôles de proximité : Capvern, Galan et La Barthe de Neste.

Une population inégalement répartie : avec une densité plus forte au centre du territoire à proximité des villes bourg-centre.

De façon générale, ce territoire connaît un vieillissement de la population plus fort qu'à l'échelle nationale et subit comme beaucoup d'autres territoires un phénomène de desserrement de sa population.

Un territoire disposant d'un pôle économique de dimension départementale

Lannemezan est le berceau d'une activité industrielle fondée sur les usines de chimie avec Arkéma. Après une crise majeure au milieu des années 2000, notamment marquée par la restructuration puis la fermeture définitive en 2008 de l'usine d'aluminium Alcan (ex-usine Péchiney, implantée depuis 1939), une grande mobilisation politique a favorisé l'implantation de nouvelles entreprises.

En 2008, Lannemezan accueille une autre grosse usine de production : l'entreprise Knauf Insulation (production de laine de verre, matériau de construction), ce qui a permis la création de quelques 180 nouveaux emplois sur le site.

S'est constitué un tissu industriel avec des entreprises disposant de perspectives de développement dans des métiers porteurs tels que l'environnement, les transports par câbles, la fabrication de matériaux de base pour les circuits imprimés ou l'ébénisterie de luxe.

L'ensemble des activités industrielles de Lannemezan représente aujourd'hui environ 800 emplois.

La CCPL est également le 3^{ème} territoire commercial du département. La politique volontariste menée ces dernières années a permis de limiter l'évasion commerciale et de proposer aux habitants une offre complète de commerces dans des secteurs divers.

Hors Lannemezan, le piémont est agricole : les surfaces agricoles occupent 47 % du sol de la CCPL avec 700 exploitants dont 256 qui ont plus de 60 ans.

Le territoire enregistre de nombreuses initiatives de producteurs locaux qui produisent et vendent des produits locaux de qualité (porc noir, fromage, châtaignes, etc.).

Un territoire avec des services publics en quête de renouveau

Le territoire a connu de nombreuses fermetures de services publics ces dernières années que certaines communes essayent de contrebalancer avec des initiatives locales (gestion intercommunale de l'agence postale à Bourg de Bigorre par exemple).

Le territoire a la particularité (et chance) d'accueillir un panel divers de structures collectives organisées autour de l'hôpital de Lannemezan : 3 EHPAD, 1 MARPA, une station thermale nommée « la capitale du rein », une MAS (Maison d'Accueil Spécialisé), 3 unités de vie réhabilitation handicap, une maison diététique et thermale pour enfants, un FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé).

41,5 % des personnes de plus de 75 ans vivent seules, d'où l'importance des services de proximité sur le territoire : CCAS de Capvern, La Barthe de Neste et Lannemezan, CIAS des Baronnie, associations : ADMR d'Avezac, Bourg de Bigorre et Galan, Pyrène Plus, Entraide Service.

Un territoire avec des atouts touristiques

Ce territoire diversifié propose une offre de tourisme culturel et patrimonial et d'activités de loisirs et pleine nature qui constituent un véritable atout.

Le territoire enregistre plus de 2700 lits touristiques marchands et 120 000 nuitées/an. Plus de 200 000 visiteurs sont accueillis chaque année sur les divers sites touristiques et près de 4.3 millions d'euros sont enregistrés chaque année au niveau de l'économie touristique.

Le territoire bénéficie d'espaces naturels de qualité et à forte valeur ajoutée : vallées des Baronnie et de la Neste, paysages très diversifiés, rivières, montagnes, tourbières, grottes, forêts, 6 ZNIEFF et 4 sites Natura 2000.

L'offre de randonnée est particulièrement développée : GR Tour de Pays et près de 50 itinéraires balisés PR de la montagne aux coteaux.

Hormis la randonnée, élément fort du territoire, il dispose également d'équipements structurants tels que des falaises d'escalade (parmi les meilleurs spots des Pyrénées), des parcours pêche en rivière et étang, des itinéraires cyclo touristiques dont le passage de la V81.

Le patrimoine culturel est également riche avec des vestiges de tours et châteaux forts, des églises classées, des retables, des bastides, du petit patrimoine rural, sentiers d'interprétation patrimoniaux, etc. Enfin, des sites naturels et culturels de qualité sont ouverts au public : Abbaye de l'Escaladieu (classé MH), Château de Mauvezin, Gouffre d'Esparros (Classé Site Naturel) , Espace Préhistoire de Labastide (classé MH), etc.

De plus, il dispose d'une station thermale à Capvern les Bains (classée station de tourisme) qui accueille en moyenne 4300 curistes par an. Elle est spécialisée en rhumatologie, appareil urinaire et appareil digestif. Les équipements sont complétés par un spa thermal : L'Edenvik.

Le parc d'hébergement touristique est diversifié avec un taux de classement à 70 % et une montée en gamme qualitative. Une grande partie s'est développée en lien avec l'activité thermale mais de nombreux équipements sont répartis sur le territoire en particulier en termes de meublés de tourisme/campings et chambres d'hôtes. Il existe une vraie carence concernant l'offre hôtelière sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement à Capvern les Bains et Lannemezan et l'offre hôtelière disponible ne permet pas de répondre aux attentes des touristes ou clients d'affaires.

Un territoire riche de ses ressources naturelles, notamment le gisement de bois

Quelques chiffres illustrent le potentiel du territoire : 14 200 hectares de forêts, 43 forêts publiques ou domaniales, 2182 propriétaires forestiers recensés, 3210 hectares de landes à valoriser, près de 2000 hectares de hêtres, environ 30 entreprises mobilisées sur le bois.

Un territoire sur lequel l'accueil de la petite enfance se fait essentiellement en mode de garde individuelle

L'accueil collectif pour la petite enfance est concentré sur Lannemezan. Le reste du territoire est peu voire pas couvert par des structures d'accueil dédiées malgré une pression constante des demandes.

En 2018, on dénombre 58 assistantes maternelles, un RAM multi sites sur Capvern, La Barthe de Neste, Lannemezan et Tilhouse, 3 MAM sur La Barthe de Neste, Lannemezan et Tilhouse.

Un territoire disposant de peu d'espaces et d'actions dédiés aux adolescents

Une offre hétéroclite en centre de loisirs : présents sur Capvern, La Barthe de Neste et Lannemezan, ils assument un fonctionnement pour une échelle plus large que communale.

Le Local Jeunes de Lannemezan accueille les adolescents à partir de 11 ans et propose des activités type : chantier jeunes, séjours, échanges européens, ateliers divers, activités sportives et culturelles, etc.

Un territoire avec des écoles rurales fragilisées et une offre de formation peu représentée

15 communes possèdent des écoles, dont 4 RPI avec une tendance à la baisse des effectifs de façon constante depuis des années, ce qui menace la pérennité des ensembles scolaires sur le territoire.

L'offre post bac est très faible sur le territoire avec tout de même un CFPPA présent à Lannemezan.

Un territoire riche de son tissu associatif et des initiatives culturelles qui émergent

Au total 650 associations sont recensées en 2018 avec notamment 3 539 licenciés sportifs.

Quelques festivals culturels existent depuis des années sur le territoire avec des succès populaires : festival Rencontrad à Avezac, rencontres musicales à Capvern, fête de la tourte pyrénéenne, fête de la châtaigne à Bourg de Bigorre, programmations culturelles estivales à l'Abbaye de l'Escaladieu, etc.

Malheureusement, les initiatives en termes de culture sont souvent méconnues du grand public par manque de communication.

Seule la commune de Lannemezan possède un service culturel.

14 bibliothèques sont réparties sur le territoire et proposent un réseau de lecture intéressant pour la population, avec notamment une médiathèque à Lannemezan.

Des équipements culturels et sportifs permettant de répondre à la population mais relativement vieillissants

L'offre est principalement concentrée à Lannemezan avec un parc de loisirs « de la Demi-Lune », un cinéma 3 salles, un golf, un bowling, un parc accrobranche, une piscine, un terrain multisports, un fronton, un boulodrome et un café-théâtre de 50 places.

En plus, nous comptons un cinéma, un centre thermo ludique et un casino à Capvern, 3 terrains multisports (Capvern, Galan et La Barthe de Neste).

Un territoire avec un parc de logements représentatif du milieu rural

Un parc relativement ancien (78 % des résidences achevées avant 1991) constitué de 15 % de résidences secondaires, 10 % de logements vacants, 60,3 % de maisons

individuelles et de 73 % de propriétaires occupants, avec un taux de renouvellement plutôt faible (75 % de la population vit dans son logement depuis au moins 5 ans).

Un territoire dépendant de véhicules individuels

Un territoire desservi par des axes routiers majeurs et disposant de 2 gares ferroviaires (Capvern et Lannemezan).

84,1 % des déplacements domicile-travail est effectué en voiture, contre 70,5 % en France et 90,3 % des ménages ont au moins une voiture en 2017.

Une aire de covoiturage est en projet à Lannemezan, à la sortie de l'autoroute.

Plusieurs bornes de recharge maillent le territoire : Capvern, Galan, La Barthe de Neste, Lannemezan et Sarlabous.

La CCPL met en œuvre et développe une offre mobilité :

- Plusieurs circuits de Transport à la Demande
- Une navette culturelle permettant aux habitants de se rendre dans les salles de spectacles du département
- Une flotte de vélos électriques à la location pour inciter les déplacements doux au quotidien
- La mise à disposition d'une voiture électrique sans permis pour les jeunes en insertion professionnelle

Concernant le transport en commun :

- un réseau de bus est présent à l'échelle de l'intercommunalité pour les personnes âgées et à mobilité réduite le mercredi matin
- le réseau départemental « Ma Ligne », partant de Tarbes, dessert Capvern, Hèches, Izaux, La Barthe de Neste, Lannemezan et Lortet jusqu'à Arreau
- le réseau régional LIO : 2 lignes régulières (Tarbes/Lannemezan et Lannemezan/Vallées d'Aure et du Louron)

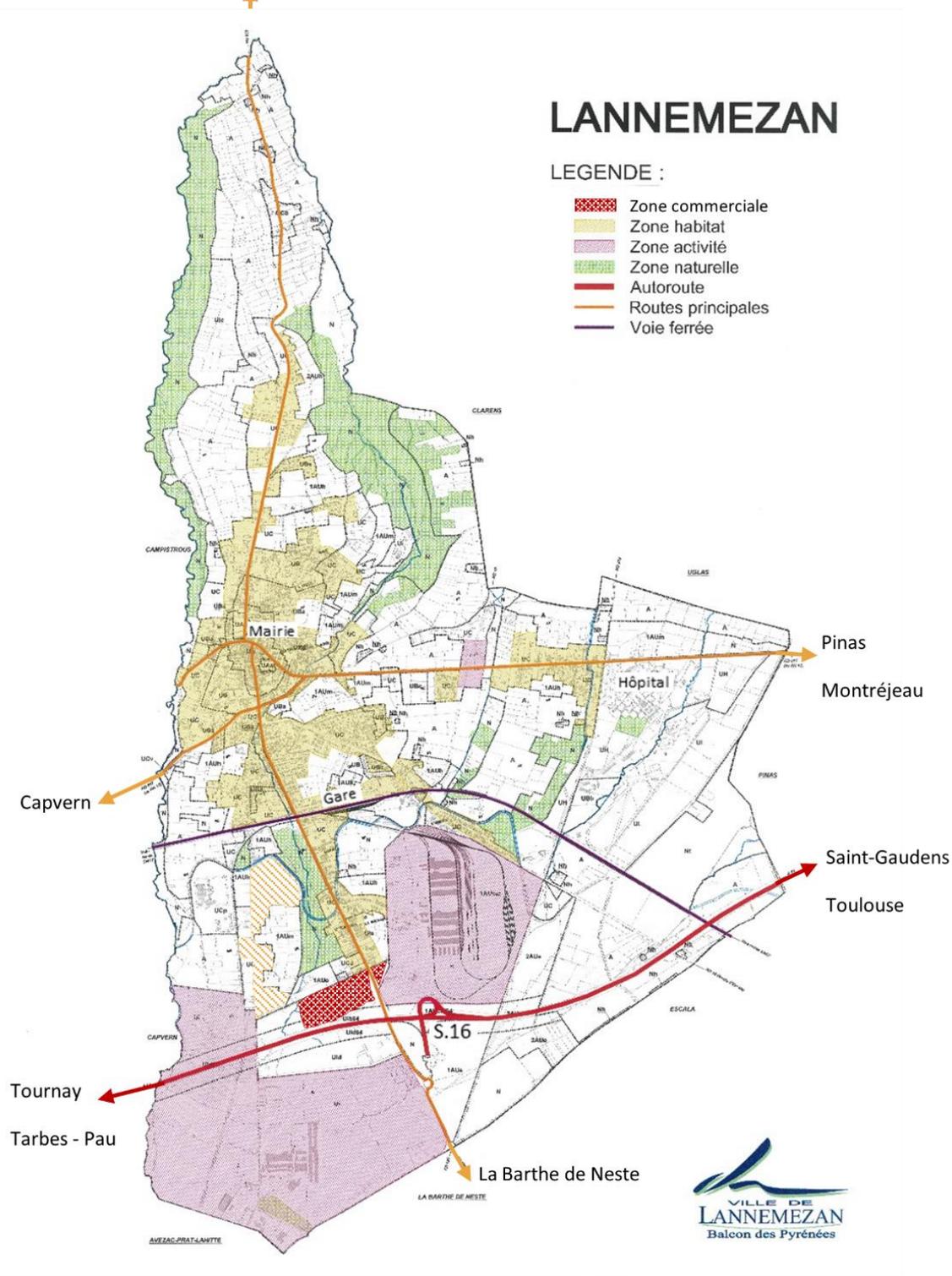
Concernant le vélo, la Véloroute V81 et V82 permettent aux amateurs des 2 roues de belles balades et de se mettre en jambe avant d'attaquer les grands cols voisins situés dans les vallées d'Aure et du Louron.

Galan

LANNEMEZAN

LEGENDE :

-  Zone commerciale
-  Zone habitat
-  Zone activité
-  Zone naturelle
-  Autoroute
-  Routes principales
-  Voie ferrée





Contrat de réciprocité entre la Commune de Lannemezan, la
Communauté de Communes
Plateau de Lannemezan et Toulouse Métropole

Fiches thématiques opérationnelles

Fiche 1 : Développement et attractivité

Fiche 2 : Promotion touristique et des loisirs sportifs

Fiche 3 : Partage d'ingénierie et de conseils

Fiche 1 : Développement et attractivité économique

Contexte

Le développement économique territorial ne se décrète pas. Pour autant, l'histoire et la géographie peuvent commander des stratégies d'implantation et de développement des activités économiques.

A cet égard, la forte tradition industrielle de Lannemezan comme sa proximité de la métropole (1h15 de Toulouse) représentent des atouts et objectifs pour que s'expriment de réelles complémentarités entre les deux territoires et des intérêts partagés pour les acteurs économiques. Le développement de la filière énergétique peut opportunément relever de cette vision commune, notamment sur son volet « hydrogène ». Celui-ci, intégré à une stratégie régionale offensive et lié notamment aux besoins spécifiques des opérateurs de la mobilité (pour le carburant avion par exemple), croise les objectifs en R&D poursuivis à partir en particulier du Technocampus de Francazal (campus dédié aux mobilités décarbonées) et les dynamiques productives actuelles et en projet de grands opérateurs du secteur sur Lannemezan.

Objectifs

Mettre en œuvre, dans une logique de nécessaire desserrement économique de la métropole toulousaine, un partenariat de confiance et régulier entre les deux intercommunalités et leurs équipes en charge de l'aménagement et du développement économique et de l'emploi.

Actions en cours ou à engager

- Partage des feuilles de route, des stratégies de développement, des programmes des sites d'accueil des entreprises notamment en lien avec le développement de la filière énergétique ;
- Mise en place d'un dispositif organisé d'échanges d'informations et de visites sur site à Lannemezan auprès des entreprises toulousaines (eco tour) afin de proposer au territoire haut-pyrénéen les projets d'implantation et/ou de développement des entreprises qui ne pourraient être accueillies par le territoire métropolitain (raréfaction de l'offre foncière économique) ;
- Visite du site Technocampus de Francazal aux élus, techniciens et entreprises intéressées de la CCPL (Ecotour) pour journée d'immersion
- accueil et participation possible aux espaces promotionnels de Toulouse Métropole sur les grands salons économiques.
- Intégration possible des offres d'emploi du territoire de Lannemezan aux évènements dédiés et forums emploi organisés par la métropole (Toulouse Métropole Emploi).

Partenariat potentiel (autre que les collectivités signataires)

Etat, Business France, Région Occitanie, CD65, CD31, chambres consulaires, PETR (Territoire d'Industrie Comminges Neste), fédérations professionnelles, agence de développement économique AD'OCC, agence d'attractivité de Toulouse Métropole, SEM d'aménagement Oppidea de Toulouse Métropole, pôle de compétitivité DERBY, AerospaceValley ...

Fiche 2 : Promotion touristique et des loisirs sportifs

Contexte
<p>Le territoire de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan propose une offre touristique et de loisirs diversifiée, qualitative et haute valeur environnementale. De la visite de sites patrimoniaux naturels et culturels à une offre de sports et loisirs dans un environnement paysager préservé face aux Pyrénées. L'offre randonnée est particulièrement développée de la moyenne montagne aux villages de coteaux.</p> <p>Le territoire de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan se trouve à 1 heure de Toulouse par l'autoroute A64 ou par le train avec deux péages et deux gares à disposition.</p> <p>A proximité avec TM et les dessertes A64 et rail</p> <p>L'offre culturelle toulousaine est attractive et suscite un grand intérêt de la population de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan</p> <p>Il existe donc des complémentarités entre les deux territoires en termes d'offres touristiques et de loisirs mais aussi en termes d'offres culturelles.</p>
Objectifs
<p>Mettre en œuvre des partenariats, une méthodologie et des actions de promotion entre les deux collectivités afin de développer une offre loisirs et découverte vers la population toulousaine</p> <p>Valoriser et soutenir des équipements et une offre de tourisme, loisirs et culture</p> <p>Soutenir une offre de tourisme "durable, favorisant autant que possible les déplacements peu émissifs"</p>
Actions en cours ou à engager
<ul style="list-style-type: none">- Formation des équipes Toulouse Team/CCPL pour une meilleure connaissance de l'offre- Sélection et promotion des offres d'activités de pleine nature pour répondre aux besoins exprimés par les visiteurs à l'office de tourisme de Toulouse- Echange de bonnes pratiques sur l'accueil et la promotion touristique- Accueil et participation possible aux espaces promotionnels de Toulouse Métropole (possibles actions de street marketing)- Proposition de journées/séjours/événements à tarifs promotion pour Toulouse Métropole- Développement offre découverte du territoire CCPL par la mobilité douce : exemple proposition accès via le train puis découverte du territoire en VAE avec tarification spéciale visites.- Proposition de CCPL de séjours packagés à destination des publics scolaires toulousains.- Promotion des principaux événements et temps forts toulousains sur le territoire de CCPL.
Partenariat potentiel (autre que les collectivités signataires)
CRTLO, HPTE, Sites territoire CCPL

Fiche 3 : Partage d'ingénierie et de conseils

Contexte	
<p>Les politiques publiques, qu'elles soient intercommunales ou métropolitaines, doivent, en permanence, évoluer. Les champs d'actions s'élargissent, souvent au-delà des seules compétences définies par le cadre législatif. Les enjeux liés à la transition écologique et énergétique, au nécessaire développement équilibré du territoire local et régional, imposent notamment à tous les territoires d'initier de nouvelles politiques et de « mettre à jour » les pratiques de l'action publique locale.</p>	
Objectifs	
<p>Le partage entre les collectivités publiques communales et intercommunales des actions, connaissances et expériences menées localement - en organisation, en expérimentation, en innovation (y compris en accès à de nouveaux montages et financements) - est, dans cet objectif, particulièrement opportun.</p> <p>Les politiques publiques mobilisent des ressources techniques et en ingénierie de plus en plus spécifiques et pointues. Leurs partages entre les acteurs locaux doivent particulièrement être initiés et promus dans les champs et thématiques suivantes.</p>	
Actions en cours ou à engager	
<p>Développement équilibré du territoire, en offres de logements comme de mobilités</p>	<p>Au-delà de la seule localisation de l'emploi, le développement local s'appuie également sur la diversité de l'offre de logements et de la qualité des solutions de mobilités.</p> <p>La métropole toulousaine ne pourra, à elle-seule, assumer la croissance démographique annoncée en Occitanie. Dans ce cadre, le développement assumé d'une politique de « desserrement démographique » peut trouver une traduction opérationnelle dans de nouvelles pratiques de promotion immobilière partagée et co-localisée entre les deux territoires comme dans une alliance politique et stratégique dans la reconnaissance des nouvelles échelles et pratiques de la mobilité (vers un SERM à la bonne échelle...).</p> <p>Toulouse Métropole fera en sorte de valoriser notre territoire et transmettre les contacts d'opérateurs afin que des projets immobiliers, intégrant notamment une qualité environnementale, puissent se réaliser sur le territoire de Lannemezan.</p>
<p>Accompagnement de la transition écologique et énergétiques - Affaires juridiques</p>	<p>Face à des enjeux, toujours plus importants, de responsabilité politique, technique et juridique des collectivités locales et d'une matière de plus en plus nourrie et complexe, notamment au titre des nécessaires politiques de transition à conduire, les trois partenaires veilleront à échanger au niveau politique et de l'administration (partage des feuilles de route, production des PCAET, CRTE, appels à projets de l'Etat et de leurs opérateurs, initiatives originales, etc.).</p> <p>Toulouse Métropole mettra à disposition des agents afin de mutualiser les compétences sur des sujets : juridiques, marchés publics, financiers, etc.</p>
<p>Partenariat (autre que les collectivités signataires)</p>	<p>Tarbes-Lourdes Pyrénées, conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Région Occitanie, Etat, opérateurs publics et privés du logement, SEM d'aménagement Oppidea, etc.</p>